

## **Une force de travail disputée** **— la main-d'œuvre enfantine en milieu rural togolais —**

**Marie-France Lange**

Le travail des enfants en milieu rural est souvent perçu comme allant de soi, presque comme quelque chose de naturel qui, de fait, suscite peu d'indignation, et donc peu d'études, de questionnements. À partir d'enquêtes effectuées au Togo de 1984 à 1989, nous montrerons que les pratiques d'utilisation de la force de travail enfantine n'ont rien de « naturel », mais qu'elles s'inscrivent au sein de rapports de production et de domination spécifiques. Elles se perpétuent et ont même tendance à s'amplifier sous l'effet conjugué du développement de l'économie monétaire, des besoins des agents de l'État, toujours plus nombreux, en poste en milieu rural et du désengagement social de l'État qui oblige les communautés rurales à prendre en charge la construction et l'entretien des infrastructures.

### **Vers la reconnaissance du travail des enfants**

Si le travail des enfants en milieu rural est souvent ignoré ou sous-estimé, c'est bien parce qu'il est ancré dans les coutumes, qu'il est perçu comme naturel et légitime, à la fois par les communautés rurales et les instances étatiques ; mais aussi comme quantité négligeable, sans réelle influence sur l'organisation du travail, ni même sur le développement de l'enfant. On peut dire que de tous temps l'enfant de l'agriculteur a participé aux activités de production et que, d'une certaine façon, ces activités productrices possédaient une fonction de formation, de socialisation, mais aussi une fonction économique déterminante, souvent occultée par la fonction première, celle de l'apprentissage.

En fait, c'est bien la fonction de socialisation qui forme un écran masquant la réalité à la fois des conditions de travail des enfants, et du rôle économique de ceux-ci. On peut donc s'interroger sur la signification de la représentation du travail des enfants, appréhendé tantôt de façon négative, comme exploitation, tantôt de façon positive (ou neutre) comme facteur de socialisa-

tion et de formation. On se doit de considérer le travail champêtre ou domestique des enfants non comme relevant d'un ordre « naturel », mais bien comme s'inscrivant au sein d'un ordre social donné<sup>1</sup>. Les sociétés rurales ont d'ailleurs recours au travail des enfants de façon très diversifiée : des moins exigeantes, qui ne demandent rien ou très peu aux enfants (et adolescents), aux plus contraignantes qui, dès le plus jeune âge, les incorporent dans le système productif. Ici intervient la première différenciation, car si les garçons bénéficient parfois d'exemption au travail, les filles sont, quelles que soient les sociétés considérées, utilisées très tôt aux tâches domestiques. En fait, la notion du rôle de l'enfant renvoie non seulement à la conception même de l'enfance<sup>2</sup>, mais aussi, aux représentations sociales de l'âge et du sexe. Quant à la notion de « travail », on sait qu'elle apparut avec le capitalisme et désigna, dans un premier temps, exclusivement le travail salarié.

Ce sont ces notions et représentations qui dissimulent le travail des enfants en tant que fait social ; selon la conception économique classique, n'est en effet retenu que le travail productif, bien que l'on prenne de plus en plus en compte le travail domestique<sup>3</sup>, mais que l'on continue d'ignorer presque toujours les corvées imposées aux enfants. Car il est clair que la non reconnaissance du travail des enfants engendre la multiplication des sollicitations. Dès lors que le travail des enfants n'est pas perçu comme tel (il est souvent appréhendé comme une aide, une formation, une initiation, ou même un devoir de l'enfant envers l'adulte ou encore un signe de respect...), il n'est pas pris en compte. À partir de ce moment, la force de travail des enfants n'est plus considérée comme appartenant à leurs géniteurs, d'autres groupes pouvant se prévaloir du devoir de formation, ou du droit au respect.

La première grande distinction quant à la répartition des activités des enfants dépend de leur fréquentation ou non de l'école. En effet, les enfants non scolarisés sont surtout utilisés par le groupe familial, qui se dispute souvent leur force de travail potentielle, tandis que la concurrence pour s'emparer du temps de travail disponible des enfants scolarisés se joue entre les membres de la famille et les fonctionnaires (instituteurs, douaniers, militaires...) ou les sociétés de développement rural, très intéressées par la possibilité de mobiliser à tout moment une force de travail importante (qui varie en nombre selon l'importance des écoles), docile, et bien encadrée. La seconde distinction tient au sexe de l'enfant : le travail fourni par les filles est à la fois plus important et encore plus sous-estimé que celui des garçons (les références aux notions

<sup>1</sup> Selon la règle durkheimienne fondamentale qui implique qu'un fait social ne peut pas s'expliquer par le recours au « naturel » ou au psychologique.

<sup>2</sup> La notion d'enfance ou d'adolescence varie selon les époques et selon les civilisations ; voir à ce sujet le travail de P. Ariès (1973).

<sup>3</sup> Sur ce sujet, voir les travaux de R. Marcoux (1994).

de formation à leur futur rôle de mère, de devoir, d'aide aux femmes de leur famille sont omniprésentes).

Il faut donc identifier les principales activités que les enfants sont dans l'obligation d'effectuer au profit de membres de leur famille, de notables, ou de fonctionnaires, pour mesurer le temps de travail ainsi extorqué aux enfants, connaître les bénéficiaires et, enfin, faire apparaître ce travail « invisible », dissimulé derrière une pseudo-socialisation<sup>1</sup>. Le contrôle de la force de travail enfantine génère des conflits souvent âpres qui semblent indiquer à la fois l'importance du travail des enfants pour les divers groupes en présence, mais aussi sa spécificité, son caractère irremplaçable dans les conditions socio-économiques et politiques actuelles.

### **Le travail au sein de la famille**

Comme nous l'avons noté, il existe de très fortes variations quant à l'utilisation de la force de travail enfantine. Les travaux demandés aux enfants se répartissent entre les tâches ménagères (puiser l'eau, entretenir la maison, préparer les repas...) et les tâches directement productives (cultiver, commercer, fournir un service...).

Pour mesurer le poids du travail des enfants au sein de la famille, nous avons suivi pendant cinq années une trentaine d'exploitations agricoles dans la région du Moyen-Mono, au sud du Togo. Cette approche qualitative et longitudinale nous a permis de mettre en évidence les stratégies familiales pour le contrôle de la main-d'œuvre enfantine et de mesurer le poids du travail des enfants aussi bien dans la sphère productrice que ménagère ; au sein des ménages polygames où les enfants sont nombreux, la richesse du chef de famille provient essentiellement du travail de ses enfants et les superficies cultivées s'accroissent en fonction du nombre de femmes et d'enfants — non scolarisés — aptes aux travaux des champs.

La région du Moyen-Mono a connu un développement économique remarquable au cours des années 1985-1990 ; l'expansion des exploitations agricoles a pu se réaliser grâce, d'une part aux conquêtes de nouvelles terres, d'autre part à l'accroissement de la main-d'œuvre disponible. Le retour des jeunes du Nigeria, de certains salariés ou chômeurs de Lomé, a constitué un apport non négligeable, mais le facteur le plus important fut l'accroissement de la main-d'œuvre disponible due indéniablement au retrait de l'école — ou à la non scolarisation — d'un grand nombre d'enfants

<sup>1</sup> Les chercheurs n'échappent pas d'ailleurs à cette conception, et l'exemple de quelques unes des communications du colloque qui lient de façon presque exclusive le travail au sein de la famille à sa fonction de socialisation montre que ce schéma qui oppose le travail « positif » au sein de la famille au travail « négatif » des autres sphères sociales perdure.

ou de jeunes (Lange, 1987). Le phénomène de déscolarisation qui s'est développé au Togo (Lange, 1991 ; 1993) a tout particulièrement atteint la région du Moyen-Mono<sup>1</sup>. La force de travail des enfants a joué un rôle important dans l'augmentation des surfaces cultivées qui a entraîné une hausse importante des revenus des agriculteurs.

L'organisation de la force de travail est régie par quelques règles. Les garçons travaillent exclusivement sur les champs de leur père, et il faut la permission de celui-ci pour qu'ils puissent aider leur mère. Les filles travaillent avec leur mère, et les femmes gèrent d'ailleurs la main-d'œuvre féminine en toute indépendance. C'est ainsi que les petites filles « circulent » entre les femmes d'une même famille, de façon à pallier les aléas démographiques, de sorte qu'aucune femme ne se retrouve seule à travailler dans son exploitation agricole. Le mari ne cultive jamais le champ de sa femme. Les seules exceptions admises sont la construction des greniers à maïs et la mise en forme des poquets, ces deux travaux étant considérés comme masculins ; les hommes âgés s'abstiennent cependant de participer à ces travaux, « question d'honneur », et délèguent leurs fils, tandis que les jeunes mariés cultivent souvent avec leur femmes. Les femmes doivent à leur mari deux prestations de travail, le semis (en fait, elles se contentent de déposer les graines dans les poquets agencés par les hommes) et la récolte. Cette seconde prestation constitue la charge la plus lourde que les hommes exigent de leurs femmes, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la récolte du coton. Enfin, il revient aux femmes, aidées par leurs filles, d'assurer les corvées d'eau et de bois, de préparer les repas.

Les règles de la répartition de la force de travail étant relativement fixées, les conflits au sein des ménages naissent essentiellement au sujet de l'attribution des fillettes au sein de la famille. Celles-ci, du fait qu'elles sont plus polyvalentes, reçoivent en effet beaucoup plus de sollicitations que les garçons. Elles sont par ailleurs très demandées par les membres de la famille qui résident en ville, pour assurer la garde des jeunes enfants et effectuer l'entretien de la maison. Si les pères ont intérêt à prêter leurs filles (pour accroître le nombre de leurs obligés), les mères – dont a vu qu'elles dépendent beaucoup du travail des fillettes – s'y opposent généralement. Autre sujet de querelles souvent âpres, la scolarisation des enfants au sein des ménages polygames est révélatrice des contradictions des discours et des représentations du travail des enfants, mais aussi des enjeux économiques. Si l'une des coépouses obtient l'inscription d'un enfant à l'école, les autres exigeront de même, ce qui incite parfois les hommes polygames à ne scolariser aucun enfant. On voit bien que, par-delà les discours

<sup>1</sup> Préfecture du Haho : effectifs du primaire, 1980-81 = 15 302, 1984-85 = 11 985 ; du secondaire (6e-3e) 1980-81 = 3 857, 1984-85 = 1 776.

des agriculteurs sur les effets positifs que le travail champêtre est censé apporter aux enfants, le fait d'échapper en partie à ce travail en raison de la scolarisation constitue un privilège âprement revendiqué.

De même, les règles d'héritage entre enfants ayant été scolarisés et ceux qui ne l'ont pas été — et ont donc travaillé dès leur plus jeune âge sur l'exploitation paternelle — sont aussi révélatrices de la valeur du travail infantin. En effet, les enfants n'ayant pas bénéficié d'une éducation scolaire sont considérés comme prioritaires dans la distribution des biens du père, car on reconnaît leur contribution à la constitution du patrimoine paternel. Les conflits les plus violents surgissent à propos de l'utilisation des revenus des cultures pérennes<sup>1</sup> (le revenu des cultures annuelles étant acquis sans contestation par ceux qui ont travaillé sur les parcelles concernées). La coupe des palmiers pour la fabrication du *sodabi* (vin de palme distillé) assure aux agriculteurs des revenus stables — la demande de *sodabi* est toujours très élevée — et importants (qui représentent souvent plus de la moitié des revenus monétaires des exploitations), ce qui explique l'enjeu pour s'emparer des ressources tirées du palmier<sup>2</sup>.

On peut donc se demander si le travail des enfants dans le cadre des exploitations familiales relève ou non de l'exploitation. Les enfants qui travaillent au sein des exploitations agricoles sont directement responsables de l'enrichissement des chefs de famille (souvent, plus de 50 % des parcelles peuvent être emblavées grâce à leur travail). Mais l'accroissement du patrimoine familial leur est cependant destiné et ils « récupèrent » en quelque sorte l'investissement en travail effectué lors de leur enfance ou adolescence. D'autre part, pour les encourager à travailler aux champs — et décourager ceux qui souhaitent aller à l'école<sup>3</sup> — les agriculteurs offraient des cadeaux aux enfants productifs, et les meilleurs d'entre eux recevaient un vélo si la production et la commerciali-

<sup>1</sup> Dans la région, les palmiers à huile constituent les principales cultures pérennes. Quelques agriculteurs possèdent des teckeraies qui, comme les palmiers à huile, sont considérées comme une épargne destinée à protéger la famille contre les aléas de la vie. Notons que le problème de la répartition de l'héritage des produits des cultures pérennes se pose dans les mêmes termes — opposant anciens scolarisés et exclus de la formation scolaire — dans d'autres régions, par exemple dans les régions productrices de café et de cacao.

<sup>2</sup> Comme nous le notions (Lange, 1987), cette épargne peut être obtenue de deux façons : soit l'agriculteur coupe les palmiers, distille puis vend au fur et à mesure le *sodabi* obtenu, soit il vend ses palmiers sur pied et perçoit immédiatement une somme plus modeste. C'est cette seconde solution, qui permet d'obtenir très vite une somme non négligeable, qui oppose souvent les frères, car ceux qui sont salariés en ville ont plus souvent besoin de ressources monétaires élevées, mais aussi car cette seconde solution leur permet facilement de contrôler les revenus tirés de la vente des palmiers.

<sup>3</sup> C'est du moins ce que nous ont affirmé les instituteurs interrogés durant la période la plus aiguë de la déscolarisation où les classes se vidaient à vue d'œil. Au moment de la vente du coton, les agriculteurs offraient aux enfants productifs des cadeaux, dont les fameux vélos accusés par les instituteurs d'être les responsables du refus de l'école qu'exprimaient certains de leurs anciens élèves.

sation du coton s'étaient réalisées dans de bonnes conditions. Il paraît donc difficile, dans le cas présenté, de parler d'exploitation au sein de la famille. Par contre, il est clair que les conditions de production et de commercialisation des produits agricoles ne permettent pas actuellement à une famille de survivre sans l'apport de la force de travail enfantine. Loin de n'être qu'une simple aide, une formation ou un outil de socialisation, le travail des enfants en milieu rural est indispensable à la survie de ce milieu. Et c'est bien toute l'ambiguïté des réformes scolaires que de décréter la scolarisation obligatoire pour tous les enfants<sup>1</sup>, niant par là l'indispensable apport de la main-d'œuvre enfantine à l'économie du pays, et laissant supposer que la résistance à l'école des parents ne serait due qu'à des motifs d'ordre culturel ou religieux. Ainsi, les raisons économiques du refus de l'école se situent bien plus au plan du manque à gagner (que constitue la perte de la force de travail des enfants) que des dépenses occasionnées par la scolarisation<sup>2</sup>.

### **Le travail extorqué par les fonctionnaires : les corvées domestiques et productives**

Survivance des pratiques coloniales, les jeunes scolaires sont systématiquement sollicités par les fonctionnaires en poste en milieu rural. Les enseignants, parce que plus proches des enfants, sont souvent les principaux bénéficiaires du travail imposé aux enfants, mais l'ensemble des fonctionnaires « profitent » de cette main-d'œuvre « captive » que sont les écoliers.

Les enseignants en milieu rural utilisent souvent les enfants de leur classe pour effectuer les corvées d'eau et de bois à leur usage, parfois pour l'entretien de leur maison, lorsqu'ils sont logés chez l'un de leurs élèves. Il arrive d'ailleurs que le paiement des loyers pose problème, car le père d'un enfant scolarisé n'osera guère réclamer son dû, craignant que cela puisse avoir des répercussions sur la notation de l'enfant. Ces pratiques sont cependant dans l'ensemble bien acceptées par les populations, surtout lorsque les instituteurs paraissent compétents aux yeux des parents et que les résultats au certificat d'études sont satisfaisants. D'autres pratiques, comme la mise en culture de son propre champ par les élèves, en profitant de la confusion entretenue entre le champ scolaire et le champ privé, suscitent par contre des mécontentements. La gestion

<sup>1</sup> Voir à ce sujet, la réforme de l'enseignement au Togo de 1975, qui prônait la scolarisation universelle, à l'instar de la plupart des pays africains (Lange, 1991).

<sup>2</sup> Dans les régions opposées à l'école, sachant que les mesures coercitives ont peu d'effets durables, le seul incitateur à la scolarisation qui s'est toujours avéré particulièrement efficace — et ce, quels que soient la région ou le pays concerné — est la création de cantines scolaires gratuites. Le fait que l'enfant reçoive un repas quotidien suffit à alléger les ressources de la famille et permet en effet de le libérer des tâches productives.

même des revenus tirés du champ scolaire est souvent approximative. De plus, ces corvées productives se sont amplifiées avec le développement de la culture du coton, qui offre aux instituteurs un complément de revenus honorable, car ils n'ont pas à charge la main-d'œuvre utilisée<sup>1</sup>. Si le travail sur le champ de l'instituteur faisait en quelque sorte partie des coutumes en vigueur, lorsqu'il s'agissait d'assurer à ce dernier les produits destinés à le nourrir, il est souvent ressenti comme inacceptable dès lors que le produit du travail des enfants est monétarisé.

Les autres fonctionnaires concernés sont essentiellement les militaires, les douaniers, parfois les gardes forestiers, ou encore les encadreurs agricoles. En fait, c'est la quasi totalité des fonctionnaires en poste en milieu rural qui s'arroge le droit de disposer du temps des enfants. Ce sont généralement les corvées domestiques – ce type de fonctionnaire ne séjournant pas suffisamment longtemps au même poste, il leur est rarement possible d'emblaver une parcelle pour la cultiver – qui incombent aux enfants des écoles. En effet, le nombre d'enfants mobilisables permet d'assurer l'approvisionnement en eau, en bois et, parfois même, en nourriture des groupes de fonctionnaires sans femmes, ni enfants, ni domestiques qui ne peuvent se résoudre à effectuer des travaux que tout homme nanti se refuse de faire.

Ces corvées auxquelles sont astreints les élèves des écoles rurales révèlent les rapports de domination qui régissent les relations entre les agents de l'État et les agriculteurs. Certes, ces pratiques sont de plus en plus remises en cause par les processus de démocratisation en cours en Afrique, mais une forte inertie demeure, car ce travail n'est pas appréhendé en tant que tel : il est considéré comme un service que des jeunes se doivent de rendre à leurs aînés, ou que des paysans doivent aux fonctionnaires.

### Les corvées « politiques »

Au Togo, comme dans l'ensemble des pays à régime autoritaire, le rôle politique de l'École s'affirme sur plusieurs plans : celui de la construction de l'État-nation, de la coercition et du contrôle exercés sur les scolaires, du culte de la personnalité. Jouant sur le patriotisme, la mise en condition est quotidienne : cérémonies du respect au drapeau, récitations et chants à la gloire du président ou du parti... (Lange, 1991).

<sup>1</sup> Un inspecteur, constatant l'enrichissement de certains de ces instituteurs qui cultivaient le coton, décida de se faire prêter une parcelle dans l'espoir de réaliser de substantiels bénéfices. En fait, l'opération fut nulle, il récupéra seulement son investissement, car, contrairement aux instituteurs, ne bénéficiant pas de main-d'œuvre gratuite, il dut payer des manœuvres. Il conclut d'ailleurs que la culture du coton (compte tenu des conditions de production et de commercialisation) n'était rentable que si l'on disposait d'une « flopée d'esclaves ».

À cette mise en condition, s'ajoutent des mobilisations fréquentes, sous la forme de marches de soutien au régime, de haies d'honneur sur le passage du Président, d'un préfet ou d'un invité de marque, de participations à des mouvements d'ensemble, à des manifestations politiques diverses (journées de la femme, de la révolution verte, de l'arbre...). Si les jeunes non scolarisés n'arrivent pas toujours à se soustraire à ces corvées, les enfants des écoles sont pratiquement pris en otages et tout manquement est passible d'un renvoi. Au Togo, les activités politiques ont parfois pris plus de temps que les activités proprement scolaires. Ainsi, par exemple, l'année scolaire 1986-87 fut-elle amputée de quatre mois pour préparer les festivités liées à la Conférence franco-africaine qui se tenait à Lomé, puis pour assurer la célébration du vingtième anniversaire du régime ; les écoliers, lycéens et étudiants furent réquisitionnés du mois de septembre 1986 à celui de février 1987. Même si cette année-là fut particulièrement perturbée, les visites officielles se succédant (visite du pape, visite de chefs d'État...), les scolaires sont sollicités très régulièrement.

E. Floriani (1987), reprenant le point de vue du corps enseignant et des parents, considère que ces activités « perturbent la vie scolaire et réduisent sensiblement le temps consacré à l'étude. (...) Elles sont pour une part responsables de la baisse du niveau scolaire ». Au cours de l'année 1986-87, le mécontentement des élèves, du corps enseignant et des parents, même s'il ne put s'exprimer librement, fut tel que les autorités, après avoir utilisé la contrainte, ont dû distribuer les prébendes : le taux de réussite au certificat d'études fut le plus élevé de la décennie, suscitant le trouble chez les plus jeunes<sup>1</sup>.

Cependant, les enfants ne restent pas impassibles face à ces exigences. Les actes de révolte, même s'ils restent dissimulés, sont fréquents. Du vol de la corde du drapeau de l'école, empêchant la levée de celui-ci, aux détournements des slogans (Toulabor 1986), en passant par le saccage du champ scolaire, la résistance s'est faite de plus en plus hardie, jusqu'à « l'explosion » des années 1990. Et le processus de démocratisation de la vie politique, intervenu au cours de l'année 1990, a d'ailleurs considérablement limité les exigences des hommes politiques.

En fait, l'école est bien le lieu où les enfants sont initiés aux techniques d'exploitation économique et de soumission politique. La violence à l'école (Toulabor, 1982 ; Lange, 1991), quelle soit économique, politique ou simplement pédagogique n'est que le pâle reflet des pratiques militaires ou policières (Toulabor, 1986 ;

<sup>1</sup> Soit 76 % de reçus. Mais ceci eut des répercussions néfastes sur l'image de l'école, qui apparut alors « corrompue », à l'instar des autres institutions. De plus, un grand nombre d'élèves s'engouffra dans le secondaire et, pour maîtriser à nouveau les flux scolaires, les autorités durent sanctionner les élèves se présentant au certificat d'études l'année suivante, et le pourcentage de reçus fut le plus faible jamais connu : 26 %.

Merlet, 1987), du mode d'appropriation illicite des biens communs par les hauts personnages de l'État ; le sort des enfants n'est pas indépendant du sort que l'on réserve à leurs parents : il en découle directement. L'école — tout comme la formation au sein de la famille, de par sa fonction de socialisation — ne peut que reproduire les schémas sociétaux en vigueur, même si, parfois, elle offre aussi les moyens de dépasser cette aliénation.

### **Le travail communautaire : de la « tradition » aux formes modernes d'exploitation**

Le désengagement de l'État, imposé dans le cadre des Programmes d'ajustements structurels (PAS), oblige les communautés rurales à prendre en charge les infrastructures (construction et entretien des écoles, des dispensaires, des routes...) ; les communautés urbaines, plus proches de la sphère étatique, arrivent à se soustraire à ces contraintes. Il n'en va pas de même pour les ruraux. Or, c'est le plus souvent en faisant appel à la main-d'œuvre enfantine — plus docile et plus maniable — que les communautés villageoises s'acquittent de ces tâches.

Les enfants ou les jeunes résidant en milieu rural sont ainsi sollicités pour un grand nombre de travaux : réparer les pistes après la saison des pluies, construire et entretenir les puits, les écoles, les dispensaires... Aux enfants des écoles revient la tâche de construire l'abri servant de local scolaire, souvent détruit au cours de la saison des pluies. Il faut environ trois semaines pour construire ces pailloles et le premier mois de l'année scolaire est ainsi parfois consacré exclusivement à l'aménagement de l'école. Par ailleurs, l'absence de matériel (bancs, tables, tableaux, craies, livres...) et la détérioration générale des conditions d'enseignement incitent les instituteurs à utiliser les revenus des champs scolaires pour assurer un minimum de fonctionnement aux écoles rurales. Mais ici aussi, le désengagement de l'État tend à transformer les écoles en lieux de production destinés à leur survie au détriment de l'apprentissage des connaissances de base (lire, écrire, compter) qu'est censée assurer l'école primaire. Le refus de l'école, qui s'exprime en milieu rural, est aussi le refus de voir l'école se transformer en lieu de production et de n'être plus le lieu de transmission des savoirs écrits.

Héritier des pratiques coutumières, le travail collectif au sein des villages a été récupéré en premier lieu par les ONG qui y voyaient un moyen de promouvoir le développement local — ou encore « autocentré » —, tout en « conscientisant » les populations. Bien que reposant très souvent sur une vision mythique d'un pseudo-égalitarisme communautaire africain, des projets ont pu se réaliser dans certaines zones sur de tels principes.

Ces pratiques ont ensuite été prônées par les organismes internationaux qui y voyaient un moyen efficace pour alléger les finances des États dans le cadre des PAS. Si, dans un premier temps, il s'est agi de construire, d'entretenir les infrastructures sociales, très vite, en raison de l'interdiction — imposée par les PAS — de recruter des fonctionnaires, les communautés rurales ont dû aussi recruter et rétribuer des enseignants, et c'est encore le travail des enfants sur les champs scolaires qui, dans la majorité des cas, a permis d'assurer un salaire à ces instituteurs suppléants<sup>1</sup>.

### Conclusion

En cette période de crise économique, la concurrence entre les différents prescripteurs s'accroît, souvent au dépend des enfants, de plus en plus sollicités. L'utilisation des enfants par les agents de l'État s'inscrit dans le type de rapport de domination imposé par ces agents. La confiscation du temps des enfants à leur seul profit, tout comme le racket ou la spoliation relèvent du mode de contrôle et d'exploitation du monde rural. Le phénomène de déscolarisation, tout particulièrement important en milieu rural (Lange, 1991 ; 1993), est tout à la fois cause et conséquence de la mise au travail précoce des enfants en milieu rural. Ce processus de déscolarisation de certaines zones rurales accentue l'écart entre les enfants des villes qui continuent de bénéficier des investissements étatique et familial (scolarisation dans les meilleurs établissements publics ou privés, voire en Europe) et les enfants de la campagne cantonnés dans la sphère éducative familiale ou religieuse.

Loin de n'être qu'un outil de formation ou de socialisation, le travail des enfants dans le cadre des exploitations familiales est avant tout une obligation pour la survie des familles. C'est bien parce que les conditions économiques ne permettent pas de libérer la force de travail des enfants que ceux-ci sont sollicités. Le rôle des cultures de rente est à ce titre révélateur de l'influence des cours des matières premières sur la scolarisation : à l'opposé des régions productrices de café et de cacao qui ont pu soustraire leurs enfants de la sphère productrice et les orienter massivement vers l'École, les régions cotonnières ont dû les retirer de l'école pour que le système productif puisse fonctionner<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Au Togo, environ 15 % des enseignants sont désormais rétribués par les parents d'élèves ; au Tchad, ce pourcentage se situe à environ 50 % et ne concerne que les zones rurales les plus défavorisées ; au Mali, on ne dispose pas de chiffres, mais l'on sait que les instituteurs payés par les parents sont de plus en plus nombreux. Le développement des écoles « communautaires » — écoles créées et financées par les parents — est en plein essor dans la plupart des pays africains francophones et répond au désengagement des États (Lange, 1993).

<sup>2</sup> Dans la région des Plateaux, productrice de café et de cacao, les taux de scolarisation rurale des enfants autochtones de 6 à 14 ans se situaient autour de 90 %, soit un taux supérieur à ceux de la plupart des villes du pays ; les enfants de migrants sont généralement moins bien scolarisés que les enfants d'autochtones, tout en étant plus scolarisés que les enfants de même

De façon plus générale, cet exposé pose le problème des liens entre mise au travail, exploitation et prolétarianisation. Le titre du colloque semble indiquer une interdépendance entre ces trois situations. Nous venons de voir que la mise au travail des enfants n'entraîne pas nécessairement un processus d'exploitation, et lorsque l'exploitation des enfants est manifeste, il n'y a pas nécessairement prolétarianisation. La notion de travail extorqué doit inclure le travail productif, mais aussi, les corvées imposées (collecte de l'eau, du bois, etc.), et l'utilisation politique des enfants car, même si le temps ainsi confisqué ne peut s'apparenter à une exploitation économique, ces pratiques sont l'expression des rapports de domination établis entre les populations rurales et les agents de l'État. Dans tous les cas, le temps extorqué aux enfants l'est au dépend de leur formation, de leur insertion future dans la société.

Le travail des enfants doit donc être défini comme l'extorsion du temps des enfants, extorsion qui se pratique dans tous les cas au détriment du temps d'études, du temps de loisir et au profit de bénéficiaires clairement identifiés. Les réponses, parfois brutales, que les enfants opposent à ces pratiques qu'ils considèrent comme abusives, indiquent que le travail que l'on exige d'eux peut être — ou ne pas être — perçu comme légitime. L'analyse des diverses représentations du travail, présentées chez les parents et chez les enfants, permet ainsi d'affiner la notion de travail, d'exploitation.

---

ethnie n'ayant pas migré. Ainsi, dans cette région, même les enfants des groupes les plus défavorisés ont-ils pu quitter la sphère productrice, contrairement à ceux de la zone cotonnière, mobilisés pour assurer le développement de la production de coton (Lange, 1987).

### Références bibliographiques

- RIES, P., 1973 — *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 316 p.
- FLORIANI, E., 1987 — Qui a peur de la philosophie ? *Politique africaine*, n° 27, sept.-oct. (67-72).
- LANGE, M.F., 1987 — Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo). Quel projet de société ?, pp. 143 à 159, in Geshiere, P., Schlemmer, B., eds., *Terrains et perspectives. Actes du colloque international sur l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies de développement*, Paris, ORSTOM, 453 p.
- LANGE, M.F., 1991 — *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo. Bilan et perspectives*, Lomé, Collection « Les dossiers de l'URD », Université du Bénin, Unité de recherche démographique, 174 p.
- LANGE, M.F., 1991 — Systèmes scolaires et développement : discours et pratiques, *Politique africaine*, n° 43, oct. (105-121).
- LANGE, M.F., 1993 — Déscolarisation et crise scolaire au Togo, pp. 53-66, in Chaudenson, R., Clignet, R., Egly, M., Lange, M.F.(...), *L'École du Sud*, ACCT, Diffusion : Didier Érudition, 153 p.
- MARCOUX, R., 1994 — *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection « Études et travaux du CERPOD », Bamako, CERPOD, 200 p.
- MERLET, L., 1987 — Domaine réservé : la protection de la faune, *Politique africaine*, n° 27, sept.-oct. (55-66).
- TOULABOR, C.M., 1982 — La violence à l'école : le cas d'un village au Togo, *Politique africaine*, n° 7, sept.(43-49).
- TOULABOR, C.M., 1986 — *Le Togo sous Eyadéma*, Paris, Karthala, 332 p.